

Feuille-document de sécurité selon 1907/2006/CE

Désignation commerciale : Versaglué

No d'article : 2025/2026/2027

Situation :

Version : /fr

HPdent

Date d'impression : 11.10.2019

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Désignation commerciale Versaglué

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes Auxiliaires pour la technique dentaire

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Information sur l'entreprise HPdent GmbH
Erwin-Dietrich-Straße 5
78244 Gottmadingen
+49 7731 38 11 044
+49 7731 31 97 123
info@hpdent.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Téléphone en cas d'urgence Heures d'ouverture : +49 7731 38 11 11 044 Heures d'ouverture :
Lun – jeu de 08:30 à 17:30 / vendredi de 08:30 à 16:00.

SECTION 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

classification selon l'ordonnance (CE) N° 1272/2008 Eye Irrit. 2A
Skin Irrit. 2
STOT SE 3
Skin Sens. 1
Flam. Liq. 4

2.2 Éléments d'étiquetage

Pictogramme de danger



GHS07

Mention d'avertissement

Danger

Valeurs H

H315: Provoque une irritation cutanée.
H319: Provoque une sévère irritation des yeux.
H317: Peut provoquer une allergie cutanée.

Feuille-document de sécurité selon 1907/2006/CE

Désignation commerciale : Versaglu

No d'article : 2025/2026/2027

Situation :

Version : /fr



Date d'impression : 11.10.2019

Valeurs P

H335: Peut irriter les voies respiratoires.

H227: Liquide combustible.

P264: Se laver Les deux mains soigneusement après manipulation.\$

P280: Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P261: Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P271: Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

P210: Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P370+P378: En cas d'incendie: utiliser Extincteur à sec, Mousse, Dioxyde de carbone (CO2) pour l'extinction.\$

P305+P351+P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P337+P313: Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.

P302+P350: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver avec précaution et abondamment à l'eau et au savon.

P333+P313: En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin.

P362: Enlever les vêtements contaminés.

P304+P340: EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

P312: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/ ... en cas de malaise.

P403+P233: Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P403+P235: Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

P405: Garder sous clef.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Composants dangereux

Substance contenue	No. CAS	Classification 1272/2008/CE	Concentration
2-cyanoacrylate d'éthyle	No. CAS : 7085-85-0 No.-CE : 230-391-5 No.-Index : 607-236-00-9	Eye Irrit. 2; H319 STOT SE 3; H335 Skin Irrit. 2; H315	env. 80.0 - 100.0 pds %
Polyméthylméthacrylat	No. CAS : 9011-14-7		env. 10.0 - 30.0 pds %

SECTION 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

En cas d'inhalation	Transporter la personne atteinte à l'air frais. Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
En cas de contact avec la peau	Laver abondamment à l'eau et au savon.
En cas de contact avec les yeux	En cas de contact avec les yeux, paupière ouverte rincer immédiatement à l'eau courante 10 à 15 minutes et consulter un ophtalmologiste.
En cas d'ingestion	Peler ou rouler la peau à part. L'adhésif devient solide au contact de la salive et peut adhérer à l'intérieur de la bouche. La salive soulèvera l'adhésif en 1 à 2 jours. Éviter d'avalier de la colle solide après le détachement. Produit non toxique.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes	<p>EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Provoque une sévère irritation des yeux. Cyanoacrylate. Danger. Colle à la peau et aux yeux en quelques secondes. À conserver hors de portée des enfants. Lacrymogène.</p> <p>EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Cyanoacrylate. Danger. Colle à la peau et aux yeux en quelques secondes. À conserver hors de portée des enfants. Provoque une irritation cutanée. Risque de polymérisation.</p> <p>EN CAS D'INGESTION: L'adhésif devient solide au contact de la salive et peut adhérer à l'intérieur de la bouche. La salive soulèvera l'adhésif en 1 à 2 jours. Éviter d'avalier de la colle solide après le détachement. Produit non toxique.</p> <p>EN CAS D'INHALATION: Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.</p> <p>Une exposition renouvelée ou continue peut provoquer des irritations cutanées et des dermatites en raison des propriétés dégraissantes du produit.</p>
-----------	--

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Les risques spécifiques d'une exposition, provoqués par la substance ou la préparation elle-même, par leurs produits	Flam. Liq. 4 Liquide combustible. vapeur Le produit se polymérise en solide par l'eau. Sous-produits combustibles du monoxyde/dioxyde de carbone.
--	--

de combustion ou par les gaz
déga

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement de protection particulier dans la lutte contre l'incendie

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome. Porter un vêtement de protection.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Précautions individuelles

Assurer une bonne ventilation. Éviter le contact avec les yeux.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage

Petit déversement : Polymériser avec de l'eau. Le matériau solide peut être raclé de la surface.

Gros déversement : Polymériser avec de l'eau. Augmenter la ventilation de la zone. Le matériau solide peut être raclé de la surface.

SECTION 7: Manipulation et stockage**7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Conseils pour une manipulation sans danger

Assurer une bonne ventilation. Vermeiden Sie den Kontakt mit Augen, Haut und Kleidung.

Précautions

Ne pas inspirer les gaz/vapeurs. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Conserver le récipient bien fermé.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences posées aux entrepôts et conteneurs

Conserver uniquement dans le récipient d'origine. Tenir au frais. Protéger du rayonnement solaire. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles.

Température de stockage recommandée

5-10 °C (41-50 °F)

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1 Paramètres de contrôle**

2-cyanoacrylate d'éthyle

Danemark		
Valeur / ppm	Valeur / mg./m ³	Source
2	10	Bekendtgørelse om ændring af bekendtgørelse om grænseværdier for ...

Feuille-document de sécurité selon 1907/2006/CE

Désignation commerciale : Versaglué

No d'article : 2025/2026/2027

Situation :

Version : /fr



Date d'impression : 11.10.2019

Suède						
Valeur à long terme / ppm	Valeur à long terme / mg/m ³	Valeur à court terme / ppm	Valeur à court terme / mg/m ³	Date d'émission	Notent	Source
2	10	4	20	2000	M, S, V	HYGIENISKA GRÄNSVÄRDEN OCH ÅTGÄRDER MOT LUFTFÖRORENINGAR 2011:18

Finlande			
Valeur à long terme / ppm	Valeur à long terme / mg/m ³	Date d'émission	Source
0,2	1	2005	HTTP-arvot 2012:5 HAITALLISIKSI TUNNETUT PI-TOISUUDET

Pologne		
Valeur à long terme / mg/m ³	Valeur à court terme / mg/m ³	Source
1	2	ROZPORZADZENIE MINISTRA PRACY I POLITYKI SPOLECZNEJ1) z dnia 16 czerw...

Autriche			
Domaine de validité	Valeur à long terme / ppm	Valeur à long terme / mg/m ³	Source
MAK	2	9	Stoffliste (MAK-Werte und TRK-Werte 2012)

Suisse			
Valeur à long terme / ppm	Valeur à long terme / mg/m ³	Toxicité critique	Source
2	9	VRS & Peau	SUVA Suisse 2017

Etats-Unis (ACGIH)		
Valeur de longue durée	Base	Source
0,2 ppm	Irritation, necrosis	ACGIH Threshold Limit Values for Chemical Substances 2008

Espagne	
Valeur à long terme / ppm	Source
0,2	Límites de exposición profesional para Agentes Químicos 2014

Belgique		
Valeur à long terme / ppm	Valeur à long terme / mg/m ³	Source
0,2	1,04	Liste de valeurs limites d'expositions professionnelle aux agents ...

Feuille-document de sécurité selon 1907/2006/CE

Désignation commerciale : Versaglu

No d'article : 2025/2026/2027

Situation :

Version : /fr



Date d'impression : 11.10.2019

Grande-Bretagne		
Valeur à court terme / ppm	Valeur à court terme / mg/m3	Source
0.3	1.5	EH40/2005 Workplace exposure limits (2011)

République tchèque	
Notent	Source
I	NARÍZENÍ VLÁDY ze dne 12.prosince 2007 kterym se stanoví podmínky oc...

L'Irlande	
Valeur à long terme / ppm	Source
0.2	Code of Practice for the Safety Health and Welfare at Work (2011)

Estonie				
Valeur à long terme / mg/m3	Valeur à long terme / ppm	Valeur à court terme / mg/m3	Valeur à court terme / ppm	Source
10	2	20	4	Töökeskonna keemiliste ohutegurite piirnormid 11.10.2007 nr 223 (RT ...

Lituanie				
Valeur à court terme / mg/m3	Valeur à court terme / ppm	Valeur à long terme / mg/m3	Valeur à long terme / ppm	Source
10	2	20	4	36

Polymethylmethacrylat

Bulgarie	
Valeur à long terme / mg/m3	Source
20	81

8.2 Contrôles de l'exposition

Protection des mains	Porter des gants appropriés.
Matière appropriée	NBR (Caoutchouc nitrile)
Matière non-appropriée	PVC (Chlorure de polyvinyle),
Protection des yeux	Porter des lunettes de protection adaptées.
Mésures générales de protection et d'hygiène	Ne pas inspirer les vapeurs/aérosols. s'assurer d'une ventilation suffisante particulièrement dans les espaces fermés. Se laver les mains soigneusement après manipulation.
Limite d'exposition du consommateur	Assurer une ventilation suffisante. Ceci peut être obtenu par une aspiration d'air localisée ou générale. Porter un appareil respiratoire

adapté si la ventilation n'est pas suffisante pour maintenir la concentration des vapeurs de solvant en dessous des valeurs limites d'exposition .

Autres données (chapitre 8.)

Les installations qui entreposent ou utilisent ce produit devraient être équipées d'une douche oculaire et d'une douche d'urgence.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	liquide
Couleur	limpide
Odeur	caractéristique, Irritant
Seuil d'odorat	1 ppm
Point d'ébullition [°C]	> 149 °C (300 °F)
Point d'éclair [°C]	80 °C (176 °F) – 93,4 °C (200 °F)
Type de mesure	TAG CC
Inflammabilité (solide, gaz)	485 °C (905 °F)
Pression de vapeur [kPa]	< 0,2 mm Hg
Densité relative	1,04 g/mL
Température	25 °C
Hydrosolubilité [g/l]	insoluble
Viscosité dynamique [kg/(m*s)]	2 – 10 cP
Température	22 °C (72 °F)

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Réactivité Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

10.2 Stabilité chimique

Stabilité chimique Le produit est stable si stocké à des températures ambiantes normales.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

Feuille-document de sécurité selon 1907/2006/CE

Désignation commerciale : Versaglu

No d'article : 2025/2026/2027

Situation :

Version : /fr



Date d'impression : 11.10.2019

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter

Maintenir le récipient hermétiquement fermé et ne pas le stocker à des températures supérieures à (°C): 80 °C (176 °F)
Réaction de polymérisation possible en présence d'eau, d'amines, d'alcalis et d'alcools.

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter

Réaction de polymérisation possible en présence d'eau, d'amines, d'alcalis et d'alcools.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux

Le dioxyde de carbone, le monoxyde de carbone et d'autres composés toxiques ou irritants peuvent se former lorsqu'ils sont chauffés jusqu'à décomposition et des oxydes d'azote et probablement du cyanure d'hydrogène sont également possibles.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité orale [mg/kg]

Composants dangereux

2-cyanoacrylate d'éthyle			
Valeur	Espèce utilisée pour le test	Durée d'exposition	Source
> 5000	Rat	DL50	données de l'entreprise

Toxicité dermale [mg/kg]

Composants dangereux

2-cyanoacrylate d'éthyle			
Valeur	Espèce utilisée pour le test	Durée	Source
> 2000	Lapin	DL50	données de l'entreprise

Irritation primaire cutanée

Composants dangereux

2-cyanoacrylate d'éthyle	
Valeur	Source
Irritant. Une exposition renouvelée ou continue peut provoquer des irritations cutanées et des dermatites en raison des propriétés dégraissantes du produit.	données de l'entreprise

Irritation oculaire

Composants dangereux

Feuille-document de sécurité selon 1907/2006/CE

Désignation commerciale : Versaglué

No d'article : 2025/2026/2027

Situation :

Version : /fr



Date d'impression : 11.10.2019

2-cyanoacrylate d'éthyle	
Valeur	Source
Cyanoacrylate. Danger. Colle à la peau et aux yeux en quelques secondes. À conserver hors de portée des enfants.	données de l'entreprise

Irritation respiratoires

Composants dangereux

2-cyanoacrylate d'éthyle	
Valeur	Source
Gaz/vapeurs, irritant	données de l'entreprise

SECTION 12: Informations écologiques

12.6 Autres effets néfastes

Information supplémentaire sur l'écologie aucuns effets toxiques pour l'environnement ne sont connus pour ce produit.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Considérations relatives à l'élimination L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

SECTION 14: Informations relatives au transport

	Transport terrestre ADR/RID	Transport maritime IMDG	*Transport aérien ICAO/IA-TA
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.	Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.	9
14.1 No ONU			UN3334
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU			Quantité limitée (LQ) Matière liquide réglementée pour l'aviation n.s.a.
Quantité limitée			LQ < 500 ml

SECTION 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Autres réglementations Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

SECTION 16: Autres informations

* Modification par rapport à la dernière version	Les modifications par rapport à la dernière version sont marquées d'un *.
Teneur en taux de H	H315: Provoque une irritation cutanée. H319: Provoque une sévère irritation des yeux. H335: Peut irriter les voies respiratoires.
Énoncé des classes de risque	Eye Irrit.: Irritation oculaire STOT SE: Toxicité spécifique pour certains organes cibles – Exposition unique STOT un. Skin Irrit.: Irritation cutanée Skin Sens.: Sensibilisation cutanée Flam. Liq.: Liquide inflammable

Autres informations

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité décrivent les exigences de sécurité de nos produits et ne constituent pas une garantie des propriétés du produit et n'établissent pas de relation juridique contractuelle.

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

Les modifications par rapport à la dernière version sont marquées d'un *.

Ces indications reposent sur le niveau actuel de nos connaissances et expériences. La feuille de données de sécurité décrit les produits du point de vue des exigences de sécurité. Les indications ne constituent pas des promesses de propriétés.